

**PROGRAMME REGIONAL DE GESTION DE LA SOUS-TRAME MILIEUX URBAINS** : Instaurer une dynamique de réseau pour accompagner les acteurs dans la gestion et la préservation des cœurs de biodiversité des grandes aires urbaines de Midi-Pyrénées

-----  
**Présentation synthétique de l'action 1.1.** « animation et coordination des réseaux de bénévoles d'associations naturalistes pour un suivi et une veille sur la flore remarquable et les zones humides des grandes aires urbaines »

**Porteur du projet (chef de file) : Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (désigné ci-après CBNPMP)**  
**Chargé de la mise en place de l'action 1.1 : Nature Midi-Pyrénées (NMP)**



**Phase 1 : 2015-2016**

### **Contexte global**

#### ***Une urbanisation galopante...***

- concentration des activités autour des grandes villes / forte augmentation de la population ;
- densification de la population au sein d'un périmètre urbain, et au-delà ;
- développement important des infrastructures de transport et d'accueil ;
- forte pression exercée sur les milieux agricoles et naturels ;
- un taux d'artificialisation des sols augmentant plus rapidement que la moyenne nationale.

#### ***12 grandes aires urbaines en Midi-Pyrénées !***

- définition d'une aire urbaine :

[http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/aires\\_urbaines.htm](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/aires_urbaines.htm)

- liste : Foix-Pamiers (09), Rodez (12), Toulouse et Saint-Gaudens (31), Auch (32), Cahors et Figeac (46), Tarbes (65), Albi et Castres (81), Montauban et Castelsarrasin (82)

**=> voir la carte en fin de document**

- ces espaces sont soumis à de nombreuses perturbations engendrées par la concentration ou l'étalement urbain ; le projet vise à anticiper l'impact fragmentant des infrastructures urbaines et à préserver des continuités écologiques de qualité, incluant au mieux la biodiversité remarquable et assurant le maintien de corridors fonctionnels.

#### ***De nombreux projets un peu partout***

- > nombreux projets existants sur la connaissance, le suivi et la préservation de la flore remarquable dans la région (plans régionaux d'action, réseaux de suivi, veille foncière, porter à connaissance, appui technique, actions ciblées et locales de préservation...)

### **Objectifs et étapes**

#### ***Harmoniser les projets existants et amplifier l'action***

- > le présent programme a pour vocation d'assembler ces démarches, de les structurer, les coordonner et de les élargir pour qu'elles s'exercent sur l'ensemble des grandes aires urbaines de Midi-Pyrénées

#### ***Les grands objectifs du programme...***

- poursuivre l'inventaire général de la flore vasculaire, mettre à jour le catalogue floristique de chaque aire urbaine, favoriser les échanges de données -> CBNPMP ;
- coordonner et assurer la mise en place des réseaux bénévoles de suivi et de vigilance dans chaque aire urbaine -> NMP ;
- accompagner les collectivités et les acteurs socio-professionnels pour favoriser une appropriation des enjeux floristiques de l'aire urbaine et des modalités de gestion favorables et de préservation ;
- sensibiliser et former les acteurs du territoire à la préservation des cœurs de biodiversité.

## Déroulement opérationnel de l'action 1.1.

- réseaux existants et actions déjà menées depuis plusieurs années dans les aires urbaines de Toulouse, Foix-Pamiers et Auch ; mise en place en 2015 à Saint-Gaudens ;
- 2016 = année test pour la création des réseaux dans toutes les autres aires urbaines
- dès fin 2015 : identification des enjeux prioritaires avec les botanistes locaux pour chaque aire urbaine, sur la base d'un premier travail réalisé par CBNPMP et NMP ;
- courant hiver : possibilité de venir présenter la démarche de manière plus concrète à l'ensemble des bénévoles intéressés, ou tout du moins à des relais locaux ; création d'outils pour une harmonisation des relevés (fiches de suivi, interface web de saisie...) ;

### Exemple de fiche de suivi les années précédentes

<b>Bordereau de suivi de station d'espèce protégée</b>		<b>N° de station :</b> _____		
Date d'observation :	_____	Observateur(s) :	_____	
-----				
Taxon suivi :	_____	Effectif population :	_____	
		Surface occupée par la population (m²) :	_____	
-----				
<u>Etat phénologique (entourer) :</u>	stade végétatif	floraison	fructification	sénescence
-----				
<u>Notes (entourer) :</u>	Traces de passage de véhicule	Bornage	Marquage au sol	Travaux / tranchée
	Sol retourné	Enrichissement	Tonte précoce	Autre : _____
Contact exploitant/ voisin (nom) :	_____			

- la liste des espèces à enjeux, classées par ordre de priorité, et la liste des bénévoles prêts à participer, permettront d'établir une stratégie locale de suivi ;
- terrain : potentiellement entre mi-mars et fin septembre (en fonction des espèces bien sûr)
- protocole d'alerte : que faire si l'on voit une station menacée / en cours de dégradation ?
- saisie et mutualisation des données
- ajustement de la stratégie de suivi pour 2017 et des actions de préservation à mettre en oeuvre en priorité ; cela sera la **phase 2** du programme, avec prise en compte des frais liés à l'implication des nouveaux réseaux associatifs (frais kilométriques des bénévoles, animation salariée locale)

